



## Dossier de surendettement.

Par **davids**, le **08/12/2010 à 20:10**

Bonjour,rnj'ai depose un dossier de surensettement en 2008 qui a reçu l'accord de la commission concernant un credit de 8000 euros datant de 2001. juste apres l'accord de la commission j'ai contacte le creancier cetelem par telephone qui me repondais qu'il n'avait pas de trace de mon dossier. pas de nouvelle jusqu'a il y'a une semaine un creancier s'appelan credirec m'envoi un courrier me disan qu'ils on repris mon dossier me reclamant la somme de 8000euros plus les interets de retard et me disant que mon dossier de surendettement etai caduc. que faire on me menace mon dossier est il caduc? je veu payer ma dette mai au conditions du dossier de surendettemen mais credirec refuse merci

Par **fabienne034**, le **09/12/2010 à 07:46**

bonjour,rnrncetelem a revendu un dossier qui ne vaut rien,rnrnil faut aller à la banque de France récupérer les attestations ou déposer un dossierrnrnpour tout savoir sur le sur-endettement:rnrn<http://www.fbls.net/surendettement.htm>